

Les combats de la FCPE au collège

Chaque année, la FCPE se mobilise pour défendre nos enfants. Elle est engagée dans la lutte contre le harcèlement scolaire. À la fin du collège, l'année de 3^e est une année charnière durant laquelle votre enfant va être amené à faire des choix d'orientation pour l'année suivante. La FCPE porte l'idée que pour être réussie, **une orientation doit être choisie** et non pas subie. Dans cette perspective, la FCPE soutient le maintien d'un service public de l'orientation et d'information à l'orientation dans l'Éducation nationale dans tous les territoires.

Autres mobilisations, celles liées au **bien-être de nos enfants** : la FCPE a demandé un plan de rénovation du bâti scolaire afin que tous les enfants puissent avoir cours dans des bâtiments dotés d'une isolation thermique réelle et d'un accès à des sanitaires en nombre suffisant et en état de fonctionnement.

Le bien-être
de nos enfants

 
www.fcpe.asso.fr



Le collège, un socle solide de connaissances

FCPE

Le passage de l'école au collège
constitue un moment charnière de la scolarité

(...)



Le passage de l'école au collège constitue un moment charnière de la scolarité : le collège est un établissement plus grand, accueillant davantage d'élèves et où de nouvelles matières sont enseignées par plusieurs professeurs. L'entrée au collège entraîne un changement d'organisation et des méthodes pédagogiques différentes associés à un rythme plus soutenu.

La FCPE est très attachée à :

- un collège public, gratuit et laïque ;
- un collège bienveillant qui favorise le plein épanouissement de la personnalité du collégien ;
- une organisation pédagogique favorisant le travail en petits groupes, la possibilité d'effectuer son travail personnel au sein du collège et une évaluation positive des élèves ;
- l'égalité des droits devant l'éducation : gratuité, bourses, même droit d'accès à l'éducation sur tout le territoire, scolarisation des enfants en situation de handicap ;
- au droit à la réussite scolaire et la lutte contre l'échec scolaire ;
- des rythmes scolaires adaptés à l'adolescent ;
- au respect de la santé et des conditions de travail ;
- la coéducation, c'est-à-dire le fait d'associer les parents au fonctionnement du collège, en réaffirmant leur place et en favorisant par tous les moyens leur implication.

La FCPE, une fédération de parents pour les enfants

La FCPE s'attache depuis plus de 70 ans à faire vivre une **école de la réussite pour tous** et adaptée à chacun, publique, gratuite et laïque, **accessible à tous les enfants**. L'école que nous défendons vise à inclure tous les enfants, quels que soient leurs parcours, leurs handicaps, leurs différences, leurs besoins, leurs origines, avec les moyens adéquats.

— C'est parce que nous avons le soutien d'un nombre important d'adhérents que nous avons pu porter, jusqu'au cœur des institutions, l'idée que nos enfants doivent bénéficier de **repas équilibrés et bios** en interpellant notamment les départements auxquels nous demandons d'appliquer la loi avec au moins un repas bio par semaine. Nous continuons à exiger l'accès de nos enfants à **des sanitaires en nombre suffisant** et en bon état de fonctionnement, des pratiques non genrées qui permettent une véritable égalité entre les filles et les garçons, des personnels soignants en nombre suffisant dans les collèges, des remplacements systématiques des enseignants absents, des effectifs par classe adaptés.

La FCPE, des bénévoles à vos côtés

Être parent FCPE, c'est la **liberté** de simplement **adhérer à une fédération** dont vous partagez les idées, exprimer ainsi votre soutien, sans obligation de s'engager plus avant. Si vous souhaitez aller plus loin dans cet engagement, alors vous pouvez devenir dans le collège représentant des parents, parent délégué ou encore aller dans la durée vers des responsabilités départementales ou nationales.

— Au collège, c'est être acteur des conseils de classe, des différentes commissions (de discipline, des fonds sociaux, etc...) ou du conseil d'administration. C'est être aux côtés des élèves pour **défendre leurs droits** ainsi que leurs projets personnels et futurs d'orientation.

— La FCPE représente les parents d'élèves de collège à tous les niveaux de l'Éducation nationale, depuis le niveau local jusqu'au niveau national.

ADHÉRER, C'EST ÊTRE UTILE POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Des parents accompagnés

L'entraide est au cœur d'un **principe de solidarité** mis en place par la FCPE. Parce que pour nous, l'école devrait réellement être gratuite, nous organisons des bourses aux fournitures. En adhérant à la FCPE, vous avez accès à ce réseau de solidarité qui vous permet d'acquiescer à des tarifs réduits les matériels dont vos enfants ont besoin. Ces bourses sont présentes à divers endroits du territoire, et nous travaillons aujourd'hui à créer une nouvelle plateforme d'accès aux fournitures qui sera bientôt accessible partout sur le territoire. Vous serez aussi soutenus en cas de besoin, dans vos démarches vis-à-vis du collège de votre enfant, de la direction académique des services de l'Éducation nationale et du rectorat. Vous accédez à de **nombreux outils** (la *Revue des Parents*, la newsletter, *l'Incollable du parent d'élève*, le site Internet, Facebook, Twitter...) qui vous permettent de vous tenir informés sur l'actualité qui concerne vos enfants au collège, sur les règles et règlements auxquels ils sont soumis, et enfin sur vos droits et sur la façon dont vous pouvez les faire respecter. Et pour comprendre le système éducatif, votre adhésion vous donne un accès illimité à notre plateforme de formation.

www.jaimemonecolepublique.fr